



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 13 octobre 2020
Greffe 2x_0135 + 0220_Communications éditées
+ ASIPE_lju

Une Convention pour dynamiser les échanges linguistiques d'élèves dans la région Sarine

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En 2004 déjà, une convention avait été signée entre les Cantons de VD et BE les Communes du Pays-d'Enhaut et du Saanenland dans le but de favoriser les échanges linguistiques dans notre région.

Entretemps, la valorisation des échanges linguistiques scolaires est devenue une cause nationale et des outils pour les faciliter se sont développés au niveau intercantonal.

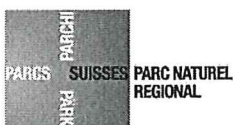
Des mécanismes financiers simples et des tarifs couvrant les coûts réels de l'enseignement délivré par le canton d'accueil à un élève domicilié dans un autre canton se sont imposés.

Ce sont ces standards nationaux que la nouvelle convention signée le 29 avril 2020 par Vaud et Berne adopte aujourd'hui pour les échanges linguistiques dans notre région, ceci sans que les parents ne soient impactés financièrement.

Le Département vaudois de la formation (DFJC) souligne que la nouvelle convention a été négociée par les deux cantons « en étroite concertation avec les communes ». Il a été largement tenu compte de leurs besoins et le texte final a reçu leur accord avant d'être soumis aux deux exécutifs cantonaux.

Le texte reconnaît la possibilité pour un écolier de passer une année linguistique dans une école voisine de l'autre canton au cours de la scolarité obligatoire. En revanche il ne permet plus de placer son enfant dans une école de l'autre canton pour toute sa scolarité.

L'Association intercommunale scolaire du Pays-d'Enhaut (ASIPE) salue cette solution et compte bien s'appuyer sur cet instrument pour promouvoir ces échanges comme un levier à l'insertion des jeunes dans l'économie de la région.



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



Une Convention pour dynamiser les échanges linguistiques d'élèves dans la région Sarine

Chaque année scolaire, en moyenne une dizaine d'élèves du Pays-d'Enhaut et du Haut Simmental-Gessenay profitent de ces échanges linguistiques d'une durée d'un an, généralement en répétant la dernière année de l'école obligatoire dans la région voisine.

L'année linguistique dans la langue de l'autre est vue comme une occasion privilégiée d'améliorer ses compétences, soit en français, soit en allemand. Le jeune augmente ainsi ses chances de décrocher une place d'apprentissage dans les divers secteurs économiques qui vivent du tourisme et d'une clientèle internationale et polyglotte : les commerces, l'hôtellerie et la restauration, la construction et l'entretien de logements, les activités de loisirs, les services.

L'expérience montre que les employeurs sont sensibles aux compétences linguistiques des jeunes. Des patrons, surtout côté bernois, conditionnent même l'engagement d'un apprenti à la répétition de la dernière année scolaire dans le Pays-d'Enhaut.

Ces dernières années, les jeunes Bernois étaient plus nombreux à venir passer une année scolaire à Château d'Oex que ne l'étaient les élèves vaudois dans l'autre sens, cependant nous souhaitons mieux faire connaître cette opportunité aux élèves, aux parents et aux acteurs économiques du Pays-d'Enhaut ce qui permettra sans doute d'équilibrer ces échanges.

A noter que cette initiative sur le terrain scolaire respecte l'esprit de la Convention Sarine du 22 juin 2018, qui engage les Cantons de Vaud et de Berne, les Communes du Pays-d'Enhaut et du Saanenland ainsi que les Offices du Tourisme des deux régions, à collaborer dans le secteur du tourisme et à favoriser les interactions locales et régionales à toute occasion.

La municipalité.

Informations à l'attention des Conseils communaux de Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont et du Conseil intercommunal de l'ASIPE